

PQ 2326
P6
V. 1



BIBLIOTECA



74685

LA

POLITIQUE DE LAMARTINE

INTRODUCTION

Ce nouveau choix des discours de Lamartine a pour base celui qu'il a publié lui-même en 1849¹. On a seulement retranché un ou deux discours, on en a ajouté quelques autres ; le but était de mettre sous les yeux du lecteur tout à la fois les chefs-d'œuvre oratoires de Lamartine et les documents les plus propres à faire bien connaître sa pensée politique. On y a joint, comme une préface naturelle, *La politique rationnelle*, ce premier écrit politique dans lequel, dès 1831, il formulait, avec une autorité singulière et avec un profond sentiment des besoins et des tendances de son temps, le programme qu'il n'a eu depuis qu'à développer.

Quant à la présente étude, notre intention a été d'y faire voir le développement continu, et pour ainsi dire organique, de la pensée qui a conduit Lamartine de son éducation monarchique à son rôle révolutionnaire et à sa dictature de 1848. La publication de sa *Correspondance*², si pleine de renseignements curieux sur lui-même et sur ses travaux, nous a permis de rapprocher plus d'une fois de sa parole publique son sentiment intime tel qu'il se révélait dans des confidences faites à l'amitié. Grâce à la parfaite sincérité de ces confidences, surtout dans les lettres à M. de Virieu, l'ami par excellence de sa jeunesse et de son âge mûr, on voit jusqu'au fond de sa conscience les motifs qui

1. *Tribune de M. de Lamartine*, ou *Études oratoires ou politiques*, dans les *Œuvres choisies* de 1849.

2. *Correspondance de Lamartine*, publiée par madame Valentine de Lamartine, 6 vol. in-8. Hachette, 1873-1875.

le faisaient agir, on peut en apprécier la noblesse et la pureté. En même temps sa ligne politique, qu'on a parfois accusée de variation, se dégage des contradictions apparentes avec une netteté frappante et une incontestable unité ; elle se trace d'elle-même dans une parole toujours vivante, élevée, généreuse, soit qu'elle éclate à la tribune avec la puissance d'une éloquence entraînant, soit qu'elle se répande avec abandon dans ses lettres à un ami dont le cœur resta toujours fidèle au sien, malgré la dissidence de plus en plus tranchée de leurs opinions.

Les discours de Lamartine étant parmi les chefs-d'œuvre de l'éloquence française, une édition populaire en eût été désirable en tout temps ; aujourd'hui les circonstances politiques lui donnent une opportunité toute particulière. L'établissement de notre nouvelle république doit ramener l'attention sur le grand républicain de 1848 et sur cette époque troublée, mais féconde, où fermentaient dans une confusion généreuse les germes des idées que le temps devait mûrir, et dont l'avenir fera des institutions. Maintenant que la lutte contre la réaction a cessé de nous absorber tout entiers, maintenant qu'il nous est permis de respirer et de regarder en arrière, c'est justice de nous retourner avec respect vers l'homme qu'un de nos chefs politiques appelait un jour devant nous « notre grand génie national » ; vers celui qui, l'un des premiers, a su voir, dans la République, le gouvernement de la maturité de la France et le refuge contre les révolutions, et qui l'eût fondée alors si le destin et le peuple l'avaient permis, si la violence des hommes n'avait empêché l'œuvre du temps de se poursuivre et de s'accomplir.

I

Lamartine vint au monde la seconde année de la Révolution. Par sa naissance, il appartenait à cette noblesse de province qui vivait dans ses terres et y gardait religieusement les antiques traditions d'honneur et de loyauté. Ces gentilshommes de forte race, après avoir payé leur dette à la patrie par le service militaire, revenaient volontiers vieillir sous leur toit, au milieu de leurs paysans, loin de la cour, de ses faveurs et aussi de ses

corruptions ; indépendants, d'humeur volontiers frondeuse, au demeurant les vrais soutiens de la monarchie. Ainsi avaient fait le grand-père et le père de Lamartine. Ce dernier fut blessé au 10 août dans les rangs des défenseurs du trône.

Cette noblesse rurale qui gardait, avec les vieilles idées, la probité sévère et la dignité de la vie, ne se distinguait guère plus que la noblesse de cour par l'esprit politique. Il y avait toutefois parmi elle des esprits plus ouverts et plus pénétrants, qui se souvenaient d'avoir lu Rollin et Fénelon au collège, et plus tard Montesquieu et Rousseau. Tel était un oncle de Lamartine que les *Mémoires inédits* nous représentent comme « un homme de mérite, d'esprit, d'étude, légèrement révolutionnaire et estimé des hommes avancés. » Ces nobles libéraux, de même que les bourgeois éclairés, étaient partisans d'une monarchie constitutionnelle, dans laquelle ils auraient pu jouer un rôle, si une telle forme de gouvernement, modérée et pondérée, eût été encore possible. Mais le temps était passé pour la noblesse française de devenir une aristocratie politique, quand même son génie n'y eût pas été aussi contraire. Surprise par les événements, qui avaient marché plus vite que son esprit, et qui depuis l'ont toujours laissé en arrière, elle fut tout entière enveloppée dans la chute de la monarchie. Les clairvoyants furent, comme il arrive, confondus avec les aveugles : la Révolution, pressée de courir à son but, qui était la destruction complète de l'ancien régime, n'avait pas le temps de faire des distinctions parmi ceux qu'elle regardait comme ses adversaires naturels ; de ses partisans de la première heure, elle ne devait pas tarder à se faire des ennemis par la fatalité de ses défiances et d'un élan que rien ne pouvait arrêter.

La famille Lamartine fut néanmoins plus que d'autres protégée contre la persécution par l'estime publique et l'amitié populaire. Ses chefs, plus attachés sans doute au sol natal qu'ennemis des nouveautés politiques, n'avaient point émigré ; ils ne montèrent point sur l'échafaud. On se contenta de les emprisonner. La mère de Lamartine ne quitta point sa maison, elle y put veiller sur l'enfance de son fils. Ni le foyer domestique du futur auteur des *Girondins* ne fut ensanglanté, ni son berceau ne fut proscrit ; la Révolution sembla respecter celui qui devait

être un jour son historien, afin qu'en proclamant ses principes et répudiant ses excès il n'eût du moins à écarter aucun souvenir personnel de deuil ou d'exil. Plus tard Lamartine devait abandonner quelque temps son pays par un exil volontaire; mais ce ne fut pas la Révolution qui le fit quitter la France : il passa en Suisse aux Cent jours pour n'être pas contraint de servir l'empereur après avoir servi le roi ¹.

Lamartine reçut de l'Empire ses premières impressions politiques. Ceux qui l'ont connu peuvent attester que le souvenir en demeura chez lui ineffaçable. Il racontait souvent comment, à la chute de Napoléon, il lui avait semblé que l'horizon se rouvrait devant ses regards, que l'air rentrait dans sa poitrine. La France aussi respirait par ce renversement de l'homme qui, pendant quinze ans, avait absorbé en lui toute la vie de la nation. Un homme comme Lamartine devait avoir, plus qu'un autre, l'Empire en antipathie : le despotisme impérial froissait tout à la fois ses opinions monarchiques d'alors et ses instincts libéraux; il se sentait porté à protester contre lui au nom du droit ancien et des idées nouvelles. Son génie littéraire, qui commençait à s'éveiller², devait lui rendre odieux un gouvernement qui exilait madame de Staël et faisait mettre ses livres au pilon. Lui, le jeune et enthousiaste admirateur de Corinne, il ne pouvait pas ne pas ressentir l'injure faite à une femme de génie par une tyrannie ombrageuse, qui prétendait enchaîner jusqu'à la pensée et mettait la littérature sous la discipline de la police.

La Restauration fut une ère de paix et comparativement de liberté. Lamartine le comprit ainsi. Il servit le nouveau gouvernement, d'abord dans la maison militaire du roi³, et plus tard dans la diplomatie. Ce n'était pas qu'il eût une foi bien vive dans la vertu du principe monarchique et de la légitimité. Cette foi n'existait guère alors, même dans la noblesse. Seuls quelques

1. *Mémoires inédits*, p. 281.

2. Son élégie sur la mort de Parny, publiée dans le second volume de la *Correspondance*, est de la fin de 1814 ou du commencement de 1815. Elle avait été précédée d'autres essais poétiques.

3. Lamartine entra dans les gardes du corps en juillet 1814 et y resta jusqu'aux Cent jours.

vieux émigrés avaient rapporté de l'étranger les principes et les traditions d'un autre temps. Mais pour tous ceux qui n'avaient pas quitté le sol natal, il y avait dans les Bourbons, dans leurs idées et jusque dans leurs personnes, quelque chose de suranné qui excitait la défiance et qui faisait mettre en doute la possibilité d'un accord sérieux entre la France nouvelle et la vieille dynastie. Plus d'un pensait qu'une dynastie nouvelle, constitutionnelle et libérale, répondrait mieux aux besoins du temps que ces revenants de l'ancien régime, dépaysés dans la France révolutionnaire. La chute de la première Restauration ne surprit point ces hommes de bon sens, instruits par l'expérience des révolutions, et qui n'ignoraient pas le profond changement opéré dans l'esprit de la nation depuis un quart de siècle. « Mon père, dit Lamartine, était plus habitué que moi aux péripéties des gouvernements, et mon oncle n'était pas très-affligé au fond du 20 mars, qui le débarrassait d'un clergé dont les prétentions lui causaient quelque ombrage¹. » Mais les jeunes gens de l'âge et de la position de Lamartine n'y regardaient pas de si près, ceux surtout qui, comme lui et comme ses amis, les Virieu, les Vignet, portaient avec ennui le poids de leur vie oisive. Pour ces jeunes gens, doués de facultés qu'ils brûlaient d'exercer, la Restauration n'était pas seulement le gouvernement légitime, qui faisait rentrer la France dans sa voie, c'était celui qui leur rouvrait les carrières fermées pour eux sous l'Empire, celui qu'ils avaient le droit et le devoir de servir. Pour Lamartine c'était quelque chose de plus : le régime constitutionnel et parlementaire, un régime qui allait rendre la France à elle-même, délivrer la presse, relever la tribune, donner au génie français une impulsion nouvelle dans les arts et dans les lettres, aussi bien que dans la politique. Pour lui et pour les hommes de sa trempe, la Restauration rouvrait une autre carrière, fermée aussi sous l'Empire, celle d'une grande vie publique, où chacun pourrait prendre la place à laquelle il avait droit par sa valeur intellectuelle et morale. Il y a des hommes faits pour la servitude et d'autres pour la liberté : les premiers ont besoin de recevoir

1. *Mémoires inédits*.

des mains d'un maître leurs pouvoirs et leurs honneurs ; les seconds ne veulent devoir qu'à eux-mêmes, à leurs talents et à leur courage l'action qu'ils pourront exercer et le rang auquel ils pourront s'élever parmi leurs concitoyens. Lamartine avait-il le pressentiment du rôle qu'il serait appelé à jouer dans un gouvernement libre ? On peut le croire. S'il n'avait que peu de confiance dans la monarchie, il avait sans doute foi dans la France et peut-être aussi dans son propre génie.

Ces commencements de Lamartine ne sont pas inutiles à connaître pour qui veut se rendre compte du développement de son génie politique. Nature *synthétique* et *sympathique*¹, Lamartine a touché dans sa vie à beaucoup d'hommes et de choses, et son génie a puisé à des sources diverses d'idées et de sentiments. Ses origines légitimistes ne pouvaient enchaîner longtemps à un principe mort cet esprit si vivant et si libre ; mais, en rejetant les opinions de sa jeunesse, Lamartine en garda les respects et les affections ; il s'élançait vers l'avenir sans renier le passé ; la vieille France et la France nouvelle coexistaient en quelque sorte dans son large esprit et dans sa grande âme. Rien ne s'anéantissait en lui, tout s'y transformait, tout y vivait d'une vie puissante et généreuse. C'est ainsi qu'il put rester ami jusqu'à la fin d'hommes dont il avait cessé de partager les idées, et qu'il lui arriva de les entraîner avec lui vers un but qui n'était pas le leur : ce qui leur restait de sentiments communs formait entre eux et lui un lien qui devait se relâcher, mais non se dénouer entièrement, non pas même quand les circonstances politiques eurent fait de l'ancien garde du corps le dictateur d'une révolution et le ministre d'une république. Ces sympathies d'anciens coreligionnaires, jointes à celles que lui attirait son génie politique, contribuèrent, avec l'estime qu'inspirait universellement son caractère, et avec l'opinion qu'on avait de son courage, de son patriotisme, à cette grande popularité dont il jouit alors ; et c'est ce qui a fait dire à l'illustre historien de la révolution de 1848 que la gloire de Lamartine

1. « Tout homme synthétique est sympathique. » Mot d'Auguste Comte.

« fut une première extension d'amour », et que « le pouvoir auquel il devait parvenir en fut une autre¹. »

Lamartine resta d'ailleurs toujours, en dépit de toute transformation, l'homme de sa race et de sa terre natale. On retrouvait en lui, dans le poète, dans l'orateur, dans l'homme d'État, le gentilhomme campagnard et vigneron des montagnes de la Bourgogne. Ceux qui l'ont connu savent combien il aimait, au sortir des luttes politiques, à se reposer dans la paix de ses riches campagnes, à y respirer, avec l'air natal, les souvenirs toujours chers de son enfance et de sa jeunesse. Il y était, en quelque sorte, comme dans son élément, au milieu de ses vignobles, dont il supputait le produit, parmi les vieux amis de sa famille, dont il avait fait, par la puissance de son attraction, une famille politique. Son hospitalité, dans ses châteaux de Monceaux et de Saint-Point, rappelait, avec moins de faste et plus de cordialité, celle de Walter Scott à Abbotsford, comme son labeur infatigable rappelait, sur la fin de sa carrière, celui de l'auteur de *Waverley*². Comme Walter Scott, mais avec une ambition plus haute, il semblait mettre au-dessus de la gloire littéraire une vie large et bienfaisante, un vaste patronage étendu tout autour de lui par la double influence du génie et de la fortune. Lamartine aimait la terre en paysan avant de la chanter en poète et d'en faire, en homme politique, la base d'une grande influence locale. Il y sentait plonger, dans cette terre natale, toutes ses racines, celles de sa famille, celles de sa fortune et celles de sa vie publique ; il n'y retrouvait pas seulement les impressions de son enfance religieuse, de sa jeunesse passionnée et poétique : il y élevait son avenir politique sur le solide fondement d'un grand domaine territorial ; il y confondait, dans un échange de services avec ses compatriotes de tout rang, ses affections et ses ambitions. Sa verve même, dans ses entretiens familiers, avait un certain goût de terroir et comme une saveur du cru bourguignon, mais toujours bienveillante et cordiale, jusque dans la raillerie.

1. Daniel Stern, *Histoire de la Révolution de 1848*, 2^e édition, t. I, p. 74.

2. Voyez la biographie de W. Scott, par Prescott, *Essais de biographie et de critique*.

On sait que Lamartine fut le dernier de son nom ; ses œuvres, comme les victoires d'Épaminondas, sont sa seule postérité. Sa race, vieille race bourguignonne, a donné en lui, comme en un suprême effort, sa fleur la plus brillante, son dernier et merveilleux fruit. Elle finit en lui et semble mourir de sa gloire. La fortune que des héritages successifs avaient amassée dans ses mains ne devait pas passer à d'autres après lui ; il semble qu'elle devait s'anéantir, après avoir servi à la puissance et à l'éclat d'une seule grande vie. Ce sont là des symboles d'une destinée exceptionnelle. Ces grands génies, qui absorbent en eux toute la sève d'une famille, n'appartiennent pas au trône qui les a portés et qui périt souvent de les avoir fait naître. Ils sont à leur pays, au grand destin pour lequel ils sont nés. Préparés par leurs ancêtres, qui travaillaient pour eux sans le savoir, eux ne travaillent que pour le monde et ne laissent à leurs descendants que la gloire de leur nom.

II

Si Lamartine fut poète de bonne heure, comme le montrent les essais mêlés à sa *Correspondance*¹, il fut aussi un politique précoce, cette même *Correspondance* nous en donne la preuve. On lit, en effet, dans une lettre adressée à son oncle, et datée du 11 novembre 1815, qu'il avait écrit dès lors une brochure politique et qu'il en avait même commencé l'impression. Des raisons sur lesquelles il ne s'explique que vaguement lui firent retirer le manuscrit. « Le sujet, dit-il, était extrêmement délicat et de nature à faire grand bruit, même un peu de scandale². » L'éditeur qui s'était chargé des frais de la publication avait reconnu dans cet essai d'un jeune homme un talent destiné à grandir et qui devait marquer un jour. Quant aux motifs qui firent supprimer par Lamartine ce premier essai de sa plume, on peut

1. Voyez le premier et le second volume.

2. D'après un renseignement donné dans *Raphaël*, cette brochure, d'une centaine de pages, aurait eu pour titre : « Quelle est la place qu'une noblesse peut occuper en France dans un gouvernement constitutionnel ? »

peut-être les deviner. Il est à croire que de prudentes amitiés le dissuadèrent de publier un écrit qui pouvait lui nuire au moment où sa famille, inquiète de son avenir, pensait à faire de lui un administrateur ou un diplomate, où lui-même éprouvait le besoin d'entrer dans une carrière. On trouva qu'il n'était pas à propos pour lui de montrer jusqu'où pouvait aller l'indépendance de ses idées.

La politique de Lamartine était alors celle des royalistes modérés qui, comme MM. de Richelieu et Decazes dans le gouvernement, tendaient à faire accepter la vieille royauté par la société nouvelle. Cette politique avait pour adversaires, dans la *Chambre introuvable*, MM. de Villèle et de Corbière, que soutenait une majorité composée de gentilshommes provinciaux. Ceux-ci ne voyaient de salut que dans le retour à l'ancien régime. Le bon sens de Lamartine lui faisait voir les dangers du système d'épuration auquel des « royalistes sans tache et sans tolérance » prétendaient soumettre leur parti, au risque de le réduire à rien et de rejeter dans l'opposition les partisans de la monarchie constitutionnelle forts par les talents et la popularité. Il ne déguise pas ses craintes dans ses lettres à ses amis ; il se compare lui-même à Cassandre¹ « qui prédit pendant dix ans la ruine de Troie, mais qui ne voulut pas quitter ses frères et fut emmenée avec eux en esclavage ». Cette manière de voir est d'autant plus remarquable chez Lamartine, à l'époque dont il s'agit, qu'elle le mettait en opposition avec ses meilleurs amis et l'isolait pour ainsi dire au milieu d'eux. Certes il y avait quelque mérite pour un jeune homme de vingt-quatre ans, élevé dans la religion de l'autel et du trône, à résister au courant qui entraînait jusqu'à un homme tel que Chateaubriand, partisan d'ailleurs d'une constitution libérale, mais imbu de l'idée qu'il fallait repousser d'autour du trône restauré tous les hommes de la Révolution². Le jeune poète encore inconnu montrait plus de sagesse

1. Lettre à M. de Vaugelas, 1^{er} mars 1816. — Chateaubriand s'est appliqué la même comparaison dans son dernier discours à la Chambre des pairs, prononcé après 1830. « Inutile Cassandre, j'ai en vain fatigué le trône et la pairie de mes avertissements dédaignés. »

2. Voir la *Monarchie selon la charte*.

en cette occasion que le grand écrivain déjà illustre et applaudi dont il allait devenir bientôt le rival en gloire.

Les idées de Lamartine étaient d'ailleurs, il faut l'avouer, encore peu arrêtées. De 1816 à 1820, on le voit traverser une crise physique et morale qui forme dans sa vie une époque à part, très-triste et à la fois très-féconde, puisqu'il en sort les *Méditations*. Sa mauvaise santé (il souffrait alors du foie), l'état de gêne où le tenait la médiocrité de sa fortune, l'incertitude de son avenir, l'ennui de son oisiveté et d'un repos forcé, tout contribuait à le jeter en mélancolie. La passion célèbre qui eut un dénouement si funeste, et qui, en brisant son cœur par la mort de la femme aimée, fit de lui le grand poète que l'on sait, vint ajouter encore aux douleurs d'une situation presque intolérable pour une âme jeune et passionnée, dévorée d'aspirations incomprises et d'ardeurs refoulées. Dans l'impossibilité où il se trouvait de voyager faute d'argent, las de solliciter en vain tantôt une sous-préfecture, tantôt un poste dans la diplomatie, il se rejetait « dans le sein des Muses », composant des tragédies, ébauchant des poèmes, prodiguant avec une activité fiévreuse sa verve juvénile. Dans les lettres qu'il écrivait alors à ses amis de jeunesse, il est beaucoup question de poésie, peu de politique. On s'étonne cependant d'y rencontrer une glorification de la force ¹. Lamartine, il est vrai, veut qu'elle serve à la justice; mais cet appel à la force pour établir l'ordre et la paix n'en est pas moins un contre-sens dans la vie et dans la pensée de Lamartine. On ne l'y reconnaît pas plus qu'on ne le reconnaît dans ses doutes sur la Providence ² et dans l'idée que le monde est gouverné par une force aveugle et tyrannique ³. Rien n'est plus contraire à sa manière naturelle de sentir et de penser sur la religion et la politique. Mais il était alors, je le répète, dans une phase critique, à cette époque agitée et trouble des grandes natures poétiques où, quand on est Goethe, on écrit *Werther*, *Réné* quand on est Chateaubriand ⁴. Lamartine, lui, composait

1. *Correspondance*, t. II, p. 200.

2. *Ibid.*, p. 227.

3. P. 354.

4. Goethe, Chateaubriand, Lamartine en sortent, Senancour y reste avec *Obermann*.

une *Ode au Malheur*, devenue le *Désespoir*, et je ne sais quelle méditation « politico-poétique » sur Rome, qu'il n'a pas publiée ¹. Il faisait, défaisait et refaisait une tragédie de *César*, dont il ne reste que quelques vers ² et où il semble avoir voulu donner à César la supériorité sur Caton. Il abandonna cette œuvre, que lui avait inspirée peut-être un enthousiasme rétrospectif, en tout cas très-passager, pour Napoléon. Lamartine ne pouvait persister longtemps dans cette négation désespérée de la raison et de la liberté; il était trop croyant à la Providence pour rester l'admirateur des *hommes du Destin* ³. Toutes ses lettres de cette époque, principalement celles à M^{lle} de Canonge, qui lui opposait les idées et les sentiments de M^{me} de Staël, témoignent du combat qui se livrait alors en lui et dont la trace apparaît aussi dans ses poésies, en dépit des retranchements et des corrections qu'on leur fit subir.

Les *Méditations* parurent en 1820. Il n'entre pas dans mon plan d'en parler ici : ce n'est pas le poète, c'est l'homme politique qui est l'objet de cette étude. Néanmoins, la publication des *Méditations* et l'effet qu'elle produisit ont trop d'importance dans la vie de leur auteur pour être passés sous silence. « On ne se figure plus aujourd'hui », a dit Sainte-Beuve, on ne peut plus se figurer quel enthousiasme, quel transport ce fut pour les premiers vers de Lamartine parmi ceux de notre âge ⁴ ». Comme ces rois d'Orient qui célèbrent la fête du printemps en conduisant eux-mêmes la charrue, Lamartine ouvrait, la couronne au front, de sa plume d'or, le premier sillon dans l'esprit de ce siècle où tant d'idées devaient germer. L'applaudissement fut universel. A partir de cette heure tout s'éclaircit dans la destinée de Lamartine; l'horizon s'ouvre, large et serein, devant lui. Le poste diplomatique qu'il avait sollicité lui est enfin

1. Lieu cité.

2. *Correspondance*, II, 328.

3. Nom donné à Bonaparte par lord Byron.

4. Sainte-Beuve, *Ma biographie*, dans les *Nouveaux Lundis*, t. XIII, p. 27, note. — Voyez aussi dans la *Correspondance*, t. II, p. 456, ce que Lamartine dit lui-même du succès des *Méditations*, de ce succès *inoui et universel* qui gagnait jusqu'aux *plus antipoètes*.

donné, et bientôt un riche mariage va lui apporter, avec la fortune, le bonheur domestique. Il revit, à Naples d'abord, puis à Florence, comme secrétaire de légation, et plus tard comme chargé d'affaires, cette Italie qu'il avait déjà visitée une première fois et dont il avait reçu des impressions ineffaçées d'amour et de poésie.

La carrière diplomatique de Lamartine embrasse dix années, de 1820 à 1830. A son arrivée à Naples, il fut témoin d'une révolution pour sa bienvenue. C'était là comme un présage de sa destinée : le grand révolutionnaire de 1848 trouvait la révolution à son premier pas dans la vie politique; elle se révélait à lui, et il ne la méconnaissait pas. En dépit de la réserve imposée par ses nouvelles fonctions, on entrevoit dans ses lettres l'intérêt qu'inspirait au nouveau diplomate cette revendication d'un gouvernement constitutionnel contre une monarchie absolue. « Jamais peut-être, dit-il, depuis les grands jours de Rome, ces rivages n'ont retenti d'accents de liberté aussi énergiques. L'Italie les répète tout bas. » -

L'enthousiasme classique pour la liberté s'unissait alors, dans l'âme de Lamartine, à l'amour pour l'Italie, et cet enthousiasme, tout juvénile, allait bientôt lui inspirer son poème du *Dernier chant du pèlerinage d'Harold*¹, où il devait célébrer l'indépendance de la Grèce et la mort glorieuse de Lord Byron. On y trouve, dans une imprécation célèbre, l'écho de ses espérances et de son désenchantement à l'endroit de l'Italie et de son réveil à la liberté :

O terre du passé, que faire en tes collines?
 Quand on a mesuré tes arcs et tes ruines,
 Et fouillé quelques noms dans l'urne de la mort,
 On se retourne en vain vers les vivants : tout dort,
 Tout, jusqu'aux souvenirs de ton antique histoire
 Qui te feraient du moins rougir devant ta gloire !

On n'a pas oublié que le patriotisme italien s'émut, comme d'un outrage, de cette imprécation poétique d'Harold, et que le colonel Pépé s'en fit le champion. Le colonel Pépé, Napolitain,

1. Publié en 1825.

était alors exilé politique à Florence où Lamartine était secrétaire de légation. Le duel eut lieu dans une prairie au bord de l'Arno, le poète y fut blessé au bras¹. Lamartine, en cette occasion, ne montra pas moins de délicatesse et de générosité que de sang-froid et de bravoure. Aussi l'opinion publique qu'on avait montée contre lui s'apaisa-t-elle bientôt et se tourna-t-elle en sa faveur. Peut-être comprit-on en Italie ce qu'il y avait d'amour au fond de cette colère de la Muse. De son côté le jeune diplomate, dont cette explosion de son génie et de ses sentiments aurait pu compromettre la position, dut s'apercevoir de l'incompatibilité qui s'accusait et devait de plus en plus s'accuser entre ce génie, fait pour l'indépendance, et la servitude officielle dont il avait accepté les chaînes par complaisance pour sa famille.

Pas plus que Chateaubriand, qui avait eu les mêmes commencements, Lamartine n'était fait pour un rôle secondaire dans la poussière des chancelleries. « C'est pécher contre le Saint-Esprit, écrit-il un jour, que de perdre des années de vigueur d'esprit à copier des dépêches et à faire l'antichambre d'un ambassadeur². » On retrouve ce dégoût de son « métier » et l'impatience du joug qu'il était condamné à porter plus d'une fois exprimés dans ses lettres de cette époque. Lamartine, si nous en jugeons par sa correspondance, traversait, pendant les premières années de son séjour en Italie, une de ces crises auxquelles sont sujets les hommes d'imagination et de constitution nerveuse. Une sorte d'engourdissement semble avoir suspendu pour un temps son activité naturelle; lui-même en avait conscience; il comparait son état au sommeil de la végétation pendant l'hiver³. Mais le réveil ne devait pas tarder beaucoup, du moins pour son génie poétique : la *Mort de Socrate*, ce poème platonicien d'une beauté antique, et le *Dernier chant d'Harold* sont là pour en témoigner. Quant à son génie politique, son heure n'était pas venue. « La politique m'ennuie », écrivait-il de Naples à M. de Virieu¹. Il n'en voyait alors que le petit côté, le greffe obscur et poudreux; mais il n'ignorait pas qu'elle avait d'autres aspects mieux

1. En février 1826.

2. Lettre à madame de Lamartine mère, du 10 novembre 1827.

3. *Correspondance*, 18 avril 1822.

faits pour le séduire, et une secrète vocation l'attirait vers les hautes questions et les grands intérêts qu'elle met en jeu. Quelques années plus tard, il écrivait à un collègue en diplomatie, M. de Marcellus : « J'ai plus de politique que de poésie dans la tête, quoi que vous en puissiez penser, et un jour nous nous rencontrerons de tribune à tribune. » Lamartine protestait dès ce temps-là contre l'ostracisme platonicien qui prétend bannir en les couronnant les poètes de la cité. Il sentait qu'il avait droit à sa part de parole et d'action dans les luttes et les travaux des hommes pour la réalisation d'un idéal social et politique; il se sentait citoyen avant d'être poète. De Naples, de Florence, il avait les yeux sur Paris, il surveillait de loin les événements et préparait en silence son rôle futur. Ces dix années de carrière diplomatique ont été pour lui une sorte de stage; il y faisait son apprentissage politique par la pratique des affaires et la connaissance des hommes.

Lamartine revint en France au milieu de l'année 1828. Depuis quelque temps il avait le sentiment de la voie fautive où s'engageait le gouvernement de la Restauration, et il en exprimait son inquiétude à M. de Virieu, ce confident de toutes ses pensées¹; il s'isolait dans ses idées et se séparait peu à peu de son parti. « On ne fait pas remordre un peuple à ce qu'il ne veut plus, » disait-il²; et ailleurs : « J'ai l'instinct des masses : voilà ma seule vertu politique. Je sens ce qu'elles sentent et ce qu'elles vont faire, même quand elles se taisent³. »

Ce sentiment de l'opinion, cette sorte de mystérieux instinct qui lui faisait, comme à certains oiseaux, pressentir l'approche des orages, Lamartine l'avait eu dès sa jeunesse⁴ : c'était en lui, un don naturel. La réflexion s'y ajouta plus tard, et de là vint la divination politique qui a plus d'une fois étonné ses contemporains.

De retour en France, il vit de plus près et comprit mieux

1. 20 août 1827.

2. 17 janvier 1828.

3. 1^{er} avril 1828. Lettre écrite de Florence.

4. « Toi, tu as le sentiment de l'opinion, » lui disait un de ses camarades de collège. Ce mot nous a été raconté par Lamartine lui-même.

le progrès fatal qui entraînait à sa ruine la monarchie légitime; il prédisait la catastrophe prochaine et l'avancait même d'une année : « Espérons en Dieu et dans le bon sens des *country-gentlemen*, et surtout dans la peur de la Révolution quand nous la reverrons face à face, chose qui se pourrait voir en 1829, et dont le ciel nous garde ! »

Le *country-gentleman* qui s'appelait Lamartine, s'il était partisan de la liberté, était, à cette époque, encore loin de la démocratie. Il avait en antipathie ce qu'il appelait l'*industrialisme*², exaltait l'agriculture, et comptait, bien faiblement pourtant, sur la noblesse rurale pour sauver la royauté chancelante. En cela il se montrait fidèle à ses origines. D'un autre côté, il jugeait sévèrement l'ancien régime, « le temps le plus corrompu, le plus plat, le plus nul que jamais empire ait vu³ ». Ce qu'il voulait, c'était « des institutions au pays⁴ ». « Le vrai, disait-il, n'est pas pour la France dans un gouvernement de regrets, de repentir, de souvenirs théocratiques et aristocratiques ou absolutistes; il est dans les besoins réels des esprits, dans le concours des intérêts les plus honnêtes et les plus larges, dans les espérances d'un avenir datant de la Restauration et non de l'Empire ou d'un ancien régime vermoulu⁵. » Avec cela, Lamartine était et fut toujours partisan d'un gouvernement fortement centralisé⁶. « Décentraliser un pays, disait-il, c'est le démembrer, c'est le tuer. » Il était, d'ailleurs, comme il l'a dit lui-même⁷, « bien plus libéral en religion qu'en politique. » La liberté de l'esprit

1. 28 octobre 1828.

2. 28 octobre 1828. Et ailleurs : « L'industrie n'est ni noble, ni religieuse, ni morale, ni politique; elle est bourgeoise, avide, avare, et voilà tout. » (12 juin 1828.)

3. 20 août 1827.

4. 9 mai 1830.

5. 8 juillet 1830.

6. « Ma pensée, en cela conforme à la nature des choses, a toujours été ceci : décentraliser les forces intellectuelles et centraliser l'action administrative, car la pensée est essentiellement libre, multiple, diverse et décentralisée, et l'action est essentiellement une et centralisée. » (12 septembre 1828.)

7. 1^{er} avril 1828.

était pour lui la première liberté. Le progrès de la pensée commençait chez lui par les questions les plus hautes, comme la lumière du jour éclaire d'abord les plus hautes cimes.

III

La révolution de Juillet rendit la liberté à Lamartine, en même temps qu'elle ajoutait une page à l'histoire séculaire de nos révolutions. On peut lire dans la *Correspondance*¹ la lettre noble et digne dans laquelle il donna sa démission de ses fonctions diplomatiques par des motifs de convenance et de situation tout personnels, tout en se déclarant prêt, d'ailleurs, à prêter librement et volontairement le serment de fidélité au roi des Français et à accepter du prince et du pays tous les devoirs que ce serment impose aux jours du péril. A partir de cette démission, dont le sentiment fut compris par ceux à qui il l'adressait, Lamartine entre dans un rôle nouveau. Sa pensée politique s'affermir, se développe; il se sépare du passé plus nettement qu'il n'avait fait encore et aborde l'avenir d'un esprit plus pénétrant, plus résolu.

Lamartine a justifié la révolution de 1830 dans un passage de sa *Politique rationnelle*²: « La tentative du coup d'État de juillet fut insensée et coupable. Il y eut erreur dans l'intention et violation de la foi jurée dans l'acte, par conséquent ni raison ni morale dans le fait. » Il l'a justifiée dans une belle strophe de son *Ode au peuple du 29 juillet*:

Tu reposais dans ta justice
Sur la foi des serments conquis, donnés, reçus³, etc.

Il est curieux de rapprocher ce jugement de celui qu'a porté des fameuses *ordonnances* et de la révolte qu'elles provoquèrent Chateaubriand, dont la conduite en cette circonstance mémorable

1. *Minute de ma démission à M. le comte Molé*, t. IV, p. 439.

2. *Œuvres choisies de Lamartine*, édition des souscripteurs, t. V, p. 238.

3. La *Correspondance* en donne la première version, t. IV, p. 361.

n'est pas sans ressemblance avec celle de son jeune rival en gloire littéraire. Mais la retraite du vieillard était définitive; elle fut solennelle comme son génie. Au contraire, la démission de Lamartine était un premier pas dans une carrière nouvelle; elle fut donnée simplement et sans éclat. Il y a aussi, dans sa condamnation des *ordonnances*, moins d'amertume et plus de respect pour la royauté tombée que n'en montrait l'ancien ministre dont cette royauté avait méprisé les conseils et répudié les services. Voici les paroles de Chateaubriand:

« Je ne m'apitoie point sur une catastrophe provoquée; il y a eu parjure, et meurtre à l'appui du parjure; je l'ai proclamé le premier en refusant de prêter serment au vainqueur. La charte était octroyée: cela signifiait-il que toutes les conditions étaient d'un côté, aucune de l'autre? Pour cette charte octroyée, la France avait donné plus d'un milliard annuel; elle avait accordé le milliard des émigrés, les milliards des étrangers: voilà comme le contrat était devenu synallagmatique¹. »

Tandis que Chateaubriand, vieux et fatigué, s'enfermait dans une solitude chagrine, Lamartine, plein d'avenir et d'ardeur, prêchait à ses amis le ralliement au gouvernement nouveau, convaincu, comme il l'avait écrit à M. Molé, « que les devoirs d'homme et de citoyen ne cessent pas pour nous le jour où un trône s'écroule, où une famille s'exile ». Il avait pris son parti de la chute de la Restauration, mais il s'effrayait encore à l'idée de voir la république prendre la place de la monarchie². Le passage suivant, tiré d'une lettre à M. de Virieu, montre quelles étaient alors ses idées au sujet de cette Révolution de 1789 dont celle de 1830 n'était qu'un développement; il fait voir en même temps en quoi Lamartine se séparait alors du groupe politique auquel le rattachaient ses origines et ses amitiés: « Tu dis, écrit-il de Màcon le 24 octobre: la Révolution de 89 est le mal sans mélange; je dis: les grands principes de la Révolution de 89 sont vrais, beaux et bons, l'exécution seule a été atroce, inique, infâme, dégoûtante. Pour que 89 fût si mal, il fallait que ce que 89

1. Chateaubriand, *De la Restauration et de la Monarchie élective*, mars 1831.

2. 24 octobre 1830.

détruisait fût beau ; or, je trouve 88 hideux. Nous ne pouvons nous convertir sur ce grand principe originel. Nous ne nous rencontrons que dans l'horreur pour la révolution-action, mais non pour la révolution-principe. La révolution-principe est une des grandes et fécondes idées qui renouvellent de temps en temps la forme de la société humaine ; et, si tu veux raisonner sans passion avec toi-même, tu verras que *l'idée de liberté et d'égalité légales est autant au-dessus de la pensée aristocratique et féodale que le christianisme est au-dessus de l'esclavage ancien*. Il y a sur ce point une tache dans ton œil. *Une idée que le monde entier avoue, adopte, conçoit, défend, ne peut être une erreur : l'erreur est dans sa pratique incomplète, mais non dans sa nature*. Plusieurs siècles passeront sur nos tombes avant que cette idée ait enfin trouvé sa vraie forme, mais tout indique qu'à travers des flots de sang et de misères elle la revêtira enfin ; alors le monde sera transformé ¹. »

Ayant ainsi rompu dans son esprit avec les *royalistes*, dont il avait vu de près les fautes, dont il condamnait l'aveuglement et blâmait sévèrement les intrigues², Lamartine devait rester isolé entre les partis ; il le sentait et s'y résignait : « Je suis décidé à n'être plus d'aucun parti et à vivre seul. Il est impossible de conserver *bon sens ou vertu* si l'on y trempe. Les partis blancs, rouges ou bleus, ne sont que des passions, souviens-toi de ce mot, et des passions haineuses, honteuses et féroces, exploitant en riant quelques sentiments généreux et nobles. Aussi je ne serai pas député, je ne me mêlerai de rien que de soutenir, tant que j'aurai voix et talent, le bon sens et la vertu envers et contre tous³. »

Il se laissa cependant porter à la députation. En dépit de lui-même, son besoin d'action, le sentiment qu'il avait de son talent d'orateur, le poussaient à la tribune. Mais il n'y devait pas encore monter. Porté dans le département du Nord par une alliance de

1. 24 octobre 1830, t. IV, p. 355. — Comparez une lettre du 7 février 1831 (p. 388 et suiv.), trop longue pour être citée ici, et qu'il faut lire tout entière.

2. 19 novembre 1830.

3. *Ibid.*

royalistes modérés et de libéraux à larges vues, il essaya une défaite honorable, avec 181 voix contre 188 données à son adversaire. La cause de cet insuccès fut dans le refus qu'il avait fait de signer une phrase sur la dynastie, qui lui avait été présentée toute rédigée par les meneurs du parti libéral. Un sentiment d'honneur l'empêchait de rompre publiquement avec ses anciens amis politiques en se déclarant pour la dynastie nouvelle contre la dynastie tombée. Ce n'est pas que Lamartine se fit aucune illusion sur la valeur politique et même morale des meneurs du parti légitimiste¹ ; personne n'en a parlé plus sévèrement que lui : « Je connais le fond de ce parti, et je te répète que je le méprise autant que tout autre. Cela n'empêche pas que ce qu'il y a de vérité et de vertu en lui ne reste vérité et vertu, mais cela empêche qu'il puisse jamais rien faire de bien et de beau, et de vrai et de généreux ; cela empêche que je promette rien à l'humanité et à la France de son triomphe ; cela empêche que moi et les autres nous prenions confiance dans ses paroles, car nous savons quelles bouches les prononcent ; et cela fait que nous chercherons le salut dans la mort des deux vieux partis et dans une génération nouvelle, plus désintéressée, plus sincère, plus pure, plus pénétrée d'une idée juste et morale². »

Certes, il en dut coûter à Lamartine de sacrifier à un point d'honneur, qu'il est permis de trouver un peu exagéré, son action politique. Rien n'était plus contraire à ses idées et à son tempérament que de s'enfermer et de s'annihiler dans ses regrets, comme le faisait son ami M. de Virieu : « Je suis contre l'inertie, je suis pour que l'homme touche les faits et ne les nie pas. La politique n'est que faits indépendants ou dépendants de nous comme tout l'univers physique moral ; c'est avec eux que nous avons à traiter, et il y a toujours un parti à en tirer. Le reste serait un périlleux et coupable égoïsme, et de plus une annula-

1. Il distinguait entre la tête et la queue du parti : « Celle-ci, disait-il, était cent fois meilleure, et même excellente, admirable. » Lamartine parlait encore ici sans doute de ces *country-gentlemen* qui souffraient innocemment des fautes de leurs chefs.

2. 25 octobre 1831. — Comparez 1^{er} mars 1832.

tion continuelle de l'individualité de chacun, car qui est-ce qui aura jamais sous la main précisément les faits qu'il rêve¹»

Toutes les lettres de cette époque respirent la même ardeur éloquente. On y sent partout l'âme du citoyen qui n'a d'autre passion que celle du bien public, d'autre ambition que celle de servir son pays et l'humanité. Une brochure qu'il publia vers ce temps (octobre 1831) va nous faire connaître à quel système d'idées se fixait alors en politique ce grand et généreux esprit qui ne cessa jamais de travailler et de progresser.

La *Politique rationnelle* est un essai de philosophie politique suscité par le changement qui venait de s'opérer dans le gouvernement de la France. On y trouve, sous une forme plus réfléchie et plus concentrée, les mêmes idées que dans la *Correspondance*. C'est, avant tout, un appel énergique à l'action pour la fondation d'un ordre nouveau sur les ruines de l'ancien état social. « La forme des gouvernements modernes n'est plus soumise à la discussion, tous l'admettent ou tous y tendent; elle est donnée pour nous par le fait même de notre civilisation : c'est la forme libre, c'est le gouvernement critique de la discussion, du consentement commun; c'est la RÉPUBLIQUE, mais la république mixte, à plusieurs corps, à une seule tête, république à sa base, monarchie au sommet². » Quant au programme qui était alors celui de Lamartine et qui resta le sien dans ses grandes lignes, on peut le résumer ainsi : suppression de la pairie, unité de la représentation nationale, liberté de la presse, liberté et gratuité de l'enseignement, séparation de l'Église et de l'État, suffrage universel à plusieurs degrés, réforme du code criminel et abolition de la peine de mort, etc. Lamartine était d'avis de reconnaître le gouvernement de Juillet, sans trop s'inquiéter de son origine, pourvu qu'il donnât au pays la liberté, la paix et les institutions dont il avait besoin. En deux mots, il voulait la monarchie constitutionnelle et parlementaire, avec une administration fortement centralisée, assez souple pour admettre tous les progrès, assez forte pour en prendre l'initiative et mettre la France dans sa vraie voie.

1. 13 mars 1831.

2. P. 242.

On peut discuter, amender ce programme, y ajouter, en retrancher, mais on n'en saurait méconnaître l'esprit profondément républicain. Le progrès accompli depuis cette époque l'a réalisé sur certains points, dépassé sur certains autres; mais plusieurs des réformes qu'il réclame, telles que la séparation de l'Église et de l'État, l'abolition de la peine de mort, sont encore dans le programme de la portion la plus avancée du parti démocratique. A l'heure où il écrivait sa *Politique rationnelle*, Lamartine voulait conserver la royauté comme une tradition respectable liée à tout le passé de la France, et sans doute aussi comme une institution modératrice entre les partis qui se disputaient le pouvoir; mais il était tout préparé à la voir disparaître le jour où une situation nouvelle rendrait nécessaire une forme de gouvernement encore plus libre, où la nation émancipée n'aurait plus besoin de tutelle. La monarchie de Juillet, née d'une nécessité d'ordre et de salut au lendemain d'une révolution, compromis entre deux régimes, sans autre droit que l'utilité de son rôle et le consentement de la nation, la monarchie de Juillet lui semblait le gouvernement le plus propre à assurer le passage pacifique des anciennes aux nouvelles institutions, capable de bien servir le progrès, impuissant à l'arrêter longtemps. Cette royauté bourgeoise de Louis-Philippe était elle-même un progrès sur le gouvernement de la Restauration, comme plus tard, en 1848, la République, si on eût pu la fonder alors, eût été un progrès sur la monarchie constitutionnelle de 1830. Lamartine savait d'ailleurs, dès ce temps-là, ce que l'histoire et l'expérience n'ont pas encore appris à tous nos contemporains : que la forme du gouvernement ne se choisit pas, mais qu'elle s'impose, qu'elle est un fruit du temps et des circonstances, non le résultat d'une vaine dispute ou d'un vote aléatoire.

Lamartine terminait sa brochure, si fameuse depuis, mais qui n'eut alors qu'un assez médiocre succès, par des conjectures sur l'avenir. On y trouve, comme en d'autres de ses écrits, ces vues d'un grand esprit qui ressemblent parfois à la divination.

On a quelquefois rappelé, dans ces derniers temps, le passage où il annonçait comme possible, faute de vertu politique dans notre pays, le retour au régime impérial; Napoléon III y semble pré